Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Vice caché ou pas BSI HS voiture d'occasion

---
Par dorowillis

bonjour,
Mon fils a acheté une 307 en décembre 2021, fin janvier plus de contact, aucune fonctionnalité. Le garage signale BSI HS en sachant que c'est une BSI déjà changé suite à une prise d'eau.

sauf que le vendeur ne veut rien savoir, facture 700 ? avec remorquage

puis je annuler la vente ?  merci

au titre de l'article 1541 du code civil

---
Par osram

Bonjour,

Si le vendeur est un particulier, vous n'avez aucune garantie.

Si vous souhaitez faire reconnaître un vice caché, il faudra mandater un avocat qui assignera en expertise judiciaire...coût 3 à 4000 euros, délai environ 1 an, véhicule immobilisé mais quand même assuré, aucune pièce ne devra avoir été démontée..et pas de garantie du résultat favorable.

Je suppose que le coût d'une telle procédure est plus élevé que le prix d'achat de la voiture.

Sauf si vous avez une assurance PROTECTION (et non assistance) juridique, le coût va vous stopper.